



Vivre à Arbin



Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°29.

Bien cher Albinus,

Nous venons de recevoir le bulletin municipal du 1^{er} semestre de l'année 2010.

Dans ma lettre N°11 je t'avais fait part de mon point de vue sur la présentation. Globalement pas de révolution. On reste fidèle à une accumulation de photos. Soyons objectifs il y a quand même des changements qui méritent d'être signalés :

- le mémo des pages 2 et 20 a enfin été supprimé. C'est quand même pas ma critique qui en est à l'origine ?
- les photos des travaux réalisés sont maintenant agrémentées du coût de leur réalisation. C'est plus précis mais reste incomplet.

L'édito du Maire, qu'en est-il du fond ? Après quelques mots sur l'hiver et sa rudesse, les compliments à l'équipe de déneigement, il nous annonce les beaux jours avec l'été qui arrive le 21 juin (comme chaque année). Sur ce dernier point reconnaissons que ses prévisions étaient bonnes car depuis 3 semaines, soleil et chaleur sont de la partie. La suite, à l'entrée de la période des vacances, est moins réjouissante. Il se livre à une longue analyse de la situation économique et financière de notre pays. Celle-ci n'est pas bonne mais qui l'ignore encore ? Les plus démunis attendent autre chose qu'un constat que nos politiques nous resservent à longueur d'année.

Je sais, tu vas me dire, l'exemple vient ou devrait venir « d'en haut ». C'est une certitude, mais plutôt que de brandir le spectre du gel des investissements et l'augmentation des impôts ne devrait-on pas parler d'économies dans le fonctionnement quotidien, depuis l'Etat jusqu'aux Communes ? J'y reviendrai avec les précisions promises sur les budgets.

Pour le reste :

- Après le jeu des questions réponses sur les lacs voilà les recettes de cuisine ! Dans ce domaine il y a de quoi garnir, les livres de cuisine en regorgent.
- Sur les 4 pages consacrées au budget il s'agit d'un copier coller de l'an dernier. De jolis camemberts où l'on mélange le fonctionnement et l'investissement, un prix de l'eau qui ne tient pas compte des nombreux prélèvements destinés à des organismes extérieurs, et des prévisions 2010 limitées au budget général, exprimées en pourcentage, ce qui ne veut pas dire grand-chose. On reste sur notre faim...
- Sur les travaux réalisés, l'indication du coût souvent demandée, apporte enfin un éclairage intéressant. Je te livre rapidement quelques remarques.
 1. Clôture du Cimetière : un investissement nécessaire, peut être, mais de piètre qualité (les chiens passent dessous) pour la bagatelle de **14 000€** ! Un travail pourtant tout à fait dans les compétences de nos agents techniques.
 2. Grillage au Prieuré : **5 000€** pour quoi ? La question a déjà été posée (lettre 23) mais pas de réponse. Sécurité pour qui, pour quoi ?

3. Remplacement des lampadaires : un investissement de **13 000€** pour 20 lampadaires et l'on va poursuivre cette année. A raison de **600€** d'économie d'électricité par an l'amortissement nécessite plus de 20 ans. La durée de vie (40ans) reste à prouver car pour l'instant on n'a pas le recul nécessaire. Sur le plan environnemental et santé on remplace du ferro-mercure, pas bon du tout, par de l'arsenium gallium (composé d'arsenic) classé hautement cancérigène par l'OMS. Dans le même temps certains quartiers subissent des coupures à répétition. Je reste persuadé qu'il existe d'autres pistes d'économies moins onéreuses : par exemple n'éclairer le chemin de l'école le long du cimetière que lorsque c'est nécessaire. Les élèves, à ce que je sache, ne vont pas à l'école la nuit, et encore moins en périodes de vacances !
4. Fleurissement : décision a été prise de remplacer, pour l'essentiel, les fleurs annuelles par des vivaces. Soucis d'économies nous dit-on, mais des chiffres à l'appui seraient nécessaires. L'investissement à l'achat soit **13 000€** et qui peut affirmer qu'il n'y aura pas des remplacements à effectuer ?
 - ZAC du Bourg. Un point du dossier est enfin présenté. Il est dommage que les motivations du retrait de Nexity ne soient pas données.
 - Présentation des traditionnelles cérémonies et manifestations, agrémentée de nombreuses photos. Au fait pourquoi parler de Montmélian ?
 - 2 pages sur la réunion de la Savoie à la France et la Conférence du 5 mars 2010. Rappel intéressant pour ceux qui n'y ont pas assisté. Dommage que les résultats du vote de l'époque dans notre Commune ne figurent pas dans cet article.
 - Suivent les activités à l'Ecole au cours du 1^{er} semestre et une nouvelle rubrique : Le coin des entreprises. Utile certes mais je pense, comme je te l'ai déjà dit, qu'il faudrait commencer par mettre à jour les panneaux à l'entrée du village (pont SNCF) et à la Mairie et surtout avoir un mot d'accueil pour les nouvelles activités qui s'installent.
 - Pour finir, en dernière page, rappel des tarifs du Cimetière : j'aimerais que nos élus expliquent clairement comment on arrive à un prix de **1 830€** pour une case de columbarium alors qu'un petit caveau et sa concession coûte **3 380€** soit moins du double. Le travail n'est pourtant pas le même ! D'autant que le columbarium n'a rien d'exceptionnel ni dans sa conception ni dans la qualité de fabrication. Ce tarif exorbitant par rapport à ce qui se pratique alentours (entre **400 et 800€**) explique certainement pourquoi il n'y a que 2 cases occupées alors que les autres Communes ne cessent d'agrandir cet espace. Peut-être aurons nous une réponse !

Pour conclure, que retenir de ce dernier numéro ? Peu de changements, quelques améliorations mais toujours des sujets « tabous » sur l'utilisation de notre argent : par exemple combien ont coûté les travaux de la salle des fêtes ? Les tarifs Eiffage, négociés à bon de commande, ont-ils augmenté ? Pourquoi ne fait-on pas plus appel à nos employés communaux pour des travaux sans aucun doute à leur portée ?...

Face à la crise avant de parler **augmentation des impôts**, le Conseil devrait supprimer des dépenses inutiles, et réduire les dépenses de fonctionnement pour investir à bon escient !

Bonne lecture et à très bientôt.

Ton ami Nicolas.

Juillet 2010